

Budget 2024 : maîtriser le présent...

La Municipalité a voté pour 2024 une baisse du taux communal de la taxe foncière tout en préservant la capacité de financement des projets.

Le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties baisse de 1 point passant de 29,25% en 2023 à 28,25% en 2024. « En prenant cette décision, nous avons fait le choix de limiter l'impact de la revalorisation (+3.9%) des bases décidée par l'État sur les impôts des Villennois. Ce taux est très inférieur au taux moyen pratiqué dans les communes de 5000 à 10000 habitants, qui atteint 39,45%. Pour une taxe foncière s'élevant par exemple à 2000€ à Villennes, cela représente près de 800€ d'économies sur

un an », souligne Adrien Perret, adjoint au maire délégué aux Finances. Le budget de fonctionnement est notamment impacté par la hausse des charges courantes (dues aux dépenses d'entretien et de maintenance et à la hausse des tarifs de prestataires) et par l'augmentation des dépenses de personnel (sous l'effet de l'augmentation du point d'indice décidée par le Gouvernement et des mesures catégorielles entrées en vigueur ces derniers mois).

- 1 point

C'est la baisse, votée en conseil municipal, du taux communal de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Le taux communal est ainsi passé de 30,45% à 29,25% en 2023, et à 28,25% en 2024.

Dépenses prévisionnelles de fonctionnement :

8 279 000 €

Pour 9 583 000 € de recettes de fonctionnement prévisionnelles.

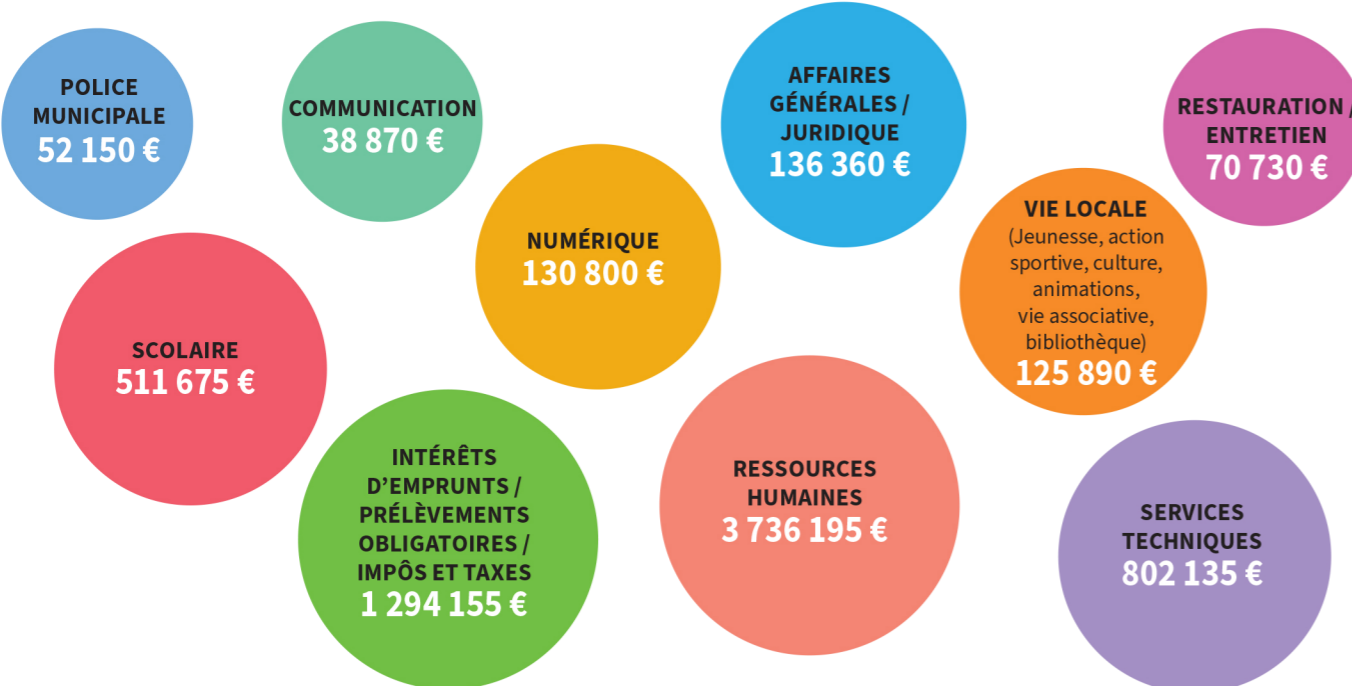
La Municipalité a pris l'habitude de faire appel aux institutions locales et nationales, aux différents organismes d'aide. Des subventions sont en cours de demande afin d'aider le financement des projets.

Dépenses prévisionnelles d'investissement :

2 212 000 €

dont 1 382 000 € de nouvelles dépenses, 185 000 € de reste à réaliser et 645 000 € de remboursement d'emprunts pour des recettes prévisionnelles totales équivalentes.

Répartition du budget de fonctionnement :



...et investir pour l'avenir

Guidé par les priorités fixées par la Municipalité, le budget d'investissement 2024 est largement consacré aux domaines de la scolarité et des transitions. Voici les montants arrondis alloués aux projets majeurs.

- 100 K€** Transition écologique (Illustration: birdhouse on a branch)
- 65 K€** Travaux divers dans les écoles (Illustration: school building)
- 100 K€** Études préalables et diagnostics pour la rénovation de l'école des Sables (Illustration: school building)
- 30 K€** Vidéoprotection (Illustration: security camera)
- 400 K€** Aménagement des deux cours de récréation Oasis dans les écoles Chèvrefeuilles et Saint-Exupéry (Illustration: schoolyard with trees and benches)
- 104 K€** Études et travaux divers (Illustration: person working with a shovel)
- 32 K€** Maison des associations (Illustration: house with trees)
- 10 K€** Sport/Culture (Illustration: tennis racket)
- 22 K€** Reprise de concessions au cimetière (Illustration: cemetery)
- 45 K€** Numérique (Illustration: computer monitor)
- 280 K€** Études et travaux préventifs de sécurité de l'église (Illustration: church building)
- 270 K€** Travaux dans les bâtiments communaux (Illustration: town hall building)